

**PROCES VERBAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 janvier 2019**

**PRESENTS : DIAZ Arnaud - DIAZ Yvan - ROUSSET Marie France - MANESCAU Serge
SILVA Arlette**

ABSENTS EXCUSÉS : BOUQUIGNAUD Daniel

DATE DE CONVOCATION : 11 janvier 2019

Madame Marie France ROUSSET est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21H00.

Le quorum est atteint pour permettre de délibérer

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 11 décembre 2018 puis le fait approuver et signer par les membres du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Organisation journée du 23/01
- Débat national
- Budget 2018 réalisé
- Budget 2019
 - ◆ Ouverture des investissements
 - ◆ Maison des Cimes
 - ◆ Gîte d'étape
 - ◆ Rues
 - ◆ Parking
 - ◆ Pré du moulin
- Modification des statuts de la CDC Haute Ariège
- Questions diverses

Organisation journée du 23/01

La mairie à inviter tous les partenaires et les habitants pour l'inauguration du chantier de la Maison des Cimes.

Débat national

Des cahiers de doléances et des propositions citoyennes sont à la disposition des habitants.

Budget 2018

Considérant les marchés engagés pour les travaux de la maison des cimes, correspondant à des dépenses prévues et non réalisées sur 2018 M le Maire propose d'inscrire les restes à réaliser à reporter en 2019 suivants :

Reste à réaliser pour 2019 arrêté à la somme de 275 212.91 € en dépenses et 169 900 € en recettes.

Budget 2019

Rénovation de la Maison des Cimes.

Gîte d'étape : balcons...

Rues : Couzy, Pamet...

Parking à côté de la mairie : aire de chainage, de jeux, de pique-nique etc
Pré du moulin : la commune rénove tous les appartements au fur à mesure.

Ouverture de crédits d'investissements.

Monsieur le Maire propose d'autoriser l'ouverture d'un quart des crédits de 2018 au niveau des chapitres 20 à 23, soit :

- Crédits ouverts 2018 chapitres 20 à 23 : 478 675.41 €
- Dépenses autorisées au chapitre 21, pour 2019 avant le vote du budget : 119 668.85 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte cette proposition à l'unanimité.

Plan de financement « maison des cimes ».

Considérant la dernière notification reçue de l'Etat au titre de la DETR 2018, Monsieur le Maire propose de modifier le plan de financement du projet Maison des Cimes comme suit :

Opération	654 862.00 €	
Subvention CDC Vallées d'Ax		70 453 €
Subvention Conseil Départemental		45 900 €
Subvention Conseil Régional	80.00 %	36 000 €
Subvention Etat		250 000 €
Crédits LEADER-FEADER		120 000 €
Autofinancement	20.00 %	132 509 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte ces modifications à l'unanimité.

Modification des statuts de la CDC Haute Ariège

Monsieur le Maire présente les propositions de modification des statuts de la communauté de Communes de la Haute Ariège.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte ces modifications à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Indemnité des élus

Le Maire propose à l'assemblée, de fixer le montant des indemnités de fonction de maire sur la base de 17 % de l'indice 1027 à compter du 1^{er} janvier 2019, de fixer le montant des indemnités de fonction des adjoints sur la base de 6.6 % de l'indice 1027 à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte ces modifications à l'unanimité.

Prise en charge des cotisations aux activités culturelles et sportives pour les enfants habitant l'Hospitalet près l'Andorre

Le Maire propose à l'assemblée de prendre en charge une participation à hauteur de 50 % des cotisations aux différentes associations culturelles et sportives pour les jeunes hospitalois jusqu'à l'âge de 16 ans, de revaloriser le montant plafonné de cette attribution à 150 euro par enfant, de démarrer cette aide aux familles à compter de l'année scolaire 2018-2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte ces modifications à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions dans le public.

La séance de ce conseil municipal est levée à 23H15

Le Maire

Les Adjoints

Les Conseillers Municipaux